BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2244

972 – MARTINIQUE

GREFFE DU TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE FORT-DE-FRANCE

Ventes et cessions

Rectificatif : BODACC A. *Numéro de parution :* 20250094. *Date de parution :* 16 mai 2025. *Annonce numéro :* 2286. Cet avis est annulé et remplacé par le suivant :

937 992 592 RCS Fort de France.
EVA.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 1000.00 EUR.
Adresse : C/O Sovadom, Centre Commercial de Dillon., 97200 Fort-de-France.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet d'apport partiel d'actifs Société bénéficiaire : EVA Forme : SAS Adresse du siège : C/O Sovadom, centre commercial de Dillon – 97200 Fort-de-France Capital : 1.000 euros Numéro unique d'identification : 937 992 592 Lieu d'immatriculation : RCS FORT DE FRANCE Société apporteuse : PARTEA, Forme : SARL Adresse du siège : 21, lotissement Bel air – 97280 Le Vauclin Capital : 6.337.740,50 euros Numéro unique d'identification : 534 719 794 Lieu d'immatriculation : RCS FORT DE FRANCE Apport de titres de la société HOMEVA SAS au capital social de 100 euros sise C/O Sovadom, centre commercial de Dillon – 97200 Fort-de-France RCS Fort-de-France 842 442 477. L'Apport porte sur les seuls Titres Apportés, à l'exclusion de tout autre élément d'actif ou de passif de la Société Apporteuse. Les Titres Apportés assimilés à une branche complète d'activité. Valorisation des titres apportés : 6 595 000 euros Rémunération de l'apport : la Société Apporteuse recevra, en rémunération de l'Apport, un total de 659.500 actions nouvelles de la Société Bénéficiaire. À ce titre, la Société Bénéficiaire procédera à une augmentation de capital d'un montant de six millions cinq cent quatre-vingt-quinze mille euros (6.595.000€), par l'émission de 659.500 actions nouvelles, d'une valeur nominale de dix euros (10€) chacune. Date du projet commun de scission : 23/04/2025 Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : le 24/04/2025 RCS de Paris, le 24/04/2025 au RCS de FORT DE FRANCE pour PARTEA et EVA Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..